



Join us
and help defend
human rights in Europe!

External competition

Secretary General

Congress of Local and Regional Authorities



Location: Strasbourg



Reference: e43/2021



Publication: 05 November 2021



Deadline: 05 January 2022

■ Do you have extensive experience in management at senior level and an understanding of international organisations, particularly the Council of Europe and the fields of activity of its Congress of Local and Regional Authorities? If so, we are looking for someone like you to head up the team of professionals working in supporting the various Congress bodies to strengthen local and regional democracy in our 47 member States in accordance with the European Charter of Local Self-Government and to promote human rights and the rule of law at local and regional levels.

Who we are

■ With over 2000 staff representing all its 47 member States, the Council of Europe is a multicultural organisation. We all strive towards protecting human rights, democracy and the rule of law and our three core values - **professionalism, integrity and respect** - guide the way we work.



[The Congress of Local and Regional Authorities of the Council of Europe](#) is a consultative organ for the Organisation's Committee of Ministers and Parliamentary Assembly, composed of 324 representatives of local and regional authorities, which monitors the compliance of all 47 member States with the European Charter of Local Self-Government. As part of its monitoring activity, the Congress also observes local and/or regional elections and prepares reports and recommendations to the Committee of Ministers.

Within the framework of the priorities of the Council of Europe, the Congress is called upon to ensure the participation of local and regional authorities in the implementation of the ideal of European unity, as defined in Article 1 of the Statute of the Council of Europe and submit proposals to the Committee of Ministers in order to promote local and regional democracy.

The Congress also promotes co-operation between local and regional authorities, contributing to the Council of Europe Action Plans and its policy towards neighbouring regions regarding issues with a local and/or regional dimension. As part of the general external relations policy of the Council of Europe, it works in close co-operation with national and European organisations representing local and regional authorities of the member States of the Council of Europe, and with the European Committee of the Regions of the European Union.

The Congress Secretariat is made up of approximately 35 staff members under the supervision of its Secretary General and Director.

Your role

■ Elected by the Congress and acting under the authority of the Secretary General of the Council of Europe, you will assure the proper functioning of the Congress and its organs and the fulfilment of its mandate, providing support for its various bodies. In particular, you will:

- ▶ contribute to the elaboration and the implementation of the priorities and the strategy of the Congress and its main objectives;
- ▶ advise the various Congress bodies (e.g. the President, the Bureau, the Chambers, the Statutory Forum, the statutory committees and working groups);
- ▶ ensure the visibility of the Congress, in close co-operation with the President of the Congress;
- ▶ establish and maintain contacts at the highest levels;
- ▶ ensure the smooth functioning of the Congress and its bodies and the follow-up to their decisions;
- ▶ advise the Council of Europe Secretary General and, as appropriate, the Ministers' Deputies and the Parliamentary Assembly, on all questions relating to the competencies and the role of the Congress according to its Charter;
- ▶ ensure constructive relationships between the Congress and its institutional partners in the Council of Europe (notably the Parliamentary Assembly, the Committee of Ministers, the European Court of Human Rights and the Commissioner for Human Rights), as well as its national delegations, political groups and external partners, notably national and international associations of local and regional authorities and the Committee of the Regions of the European Union;
- ▶ promote co-operation with other Council of Europe sectors working in related fields in order to develop common activities;
- ▶ ensure the efficient management of the human and financial resources of the Congress, providing leadership and direction to the Congress Secretariat;
- ▶ ensure the implementation of efficient results-based processes and procedures while fostering internal communication, and building strong team co-operation to support a harmonious working environment;
- ▶ promote Council of Europe values internally and externally.

What the Congress is looking for

■ As a minimum, you must have:

- ▶ a higher education degree or qualification equivalent to a master's degree in a relevant field. Exceptionally, the degree or qualification requirement may be waived if the candidate has equivalent professional experience;
- ▶ at least 10 years of relevant experience, particularly in management functions at a senior level, including experience in managing human and financial resources, preferably in an international context;
- ▶ extensive experience in the fields of activity of the Congress;
- ▶ a very good knowledge of one of the two Council of Europe's official languages (English or French) and good knowledge of the other;
- ▶ citizenship of one of the 47 member States of the Council of Europe.

■ Demonstrate to us that you have the following competencies:

- ▶ Professional and technical expertise:
 - good knowledge of the Council of Europe and the functioning of international organisations;
 - in depth understanding of local and regional self-government.
- ▶ Vision and Strategic Insight
- ▶ Leadership
- ▶ Management of teams

- ▶ Resilience
- ▶ Analysis and problem solving
- ▶ Communication
- ▶ Influencing

Please refer to the
Competency Framework
of the Council of Europe



■ These would be an asset:

- ▶ Negotiation
- ▶ Relationship building
- ▶ Initiative
- ▶ Professional and technical expertise:
 - broad understanding of the activities of other Council of Europe sectors.

What we offer

■ If successful, you would be offered employment at grade A7. In Strasbourg, you would receive a basic monthly gross salary of €13 536 which is exempt from national income tax. This salary may be supplemented by other allowances depending on your personal situation and you will be affiliated to the Council of Europe pension scheme. You will also benefit from private medical insurance.

■ The Congress elects its Secretary General for a renewable term of 5 years, although he or she may not exceed the age limit applicable to all Council of Europe staff. You would be invited to take up your functions on 1 November 2022.

■ Details on conditions of employment including salaries, allowances, pension scheme and social insurance can be consulted on our [recruitment website](#). Any changes to these conditions during the recruitment process are updated on this site and will apply at the time of the job offer.

Applications and selection procedure

■ Deadline for applications is **05 January 2022 (midnight French time)**. Applications must be made in **English or French** using the Council of Europe online application system. By connecting to our website www.coe.int/jobs you can create and submit your online application. Please fill out the online application form providing all requested details and explain how your competencies make you the best candidate for this role. It usually takes a few hours to fill in an application form, so please take this information into consideration while applying.

■ Only those candidates who are considered to best match the requirements of the job vacancy will be selected for the next stage of the recruitment procedure.

■ This recruitment procedure is organised in accordance with **Article 26 of the Regulations on appointments** (Appendix II to the Staff Regulations), **Article 15 of the Charter of the Congress** as well as with **Rule 95 of its Rules and Procedures**. The coming election will take place during the 43rd Plenary session of Congress to be held from 25 to 27 October 2022. The Secretary General of the Council of Europe expresses an opinion on the candidates prior to the election and formally appoints the candidate elected.

■ As an equal opportunity employer, the Council of Europe welcomes applications from all suitably qualified candidates, irrespective of sex, gender, marital or parental status, sexual orientation, ethnic or social origin, disability, religion or belief. Under its equal opportunities policy, the Council of Europe is aiming to achieve parity in the number of women and men employed at all levels in the Organisation. In the event of equal merit, preference will therefore be given to the applicant

belonging to the under-represented gender. During the different stages of the recruitment procedure, specific measures may be taken to ensure equal opportunities for candidates with disabilities.

■ The statutory retirement age at the Council of Europe is 65.



Rejoignez-nous
pour renforcer
les droits humains en
Europe !

Concours externe

Secrétaire général/e

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux



Localisation: Strasbourg



Référence : e43/2021



Publication : 5 novembre 2021



Date limite : 5 janvier 2022

■ Avez-vous une grande expérience des postes de direction à haut niveau ainsi qu'une connaissance des organisations internationales, en particulier du Conseil de l'Europe et des domaines d'activité du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux ? Si tel est le cas, nous recherchons une personne comme vous pour encadrer l'équipe de professionnels qui, en liaison avec les différents organes du Congrès, œuvre pour renforcer la démocratie locale et régionale dans nos 47 États membres en accord avec les dispositifs de la Charte européenne de l'autonomie locale et pour promouvoir les droits de l'homme et l'État de droit aux niveaux local et régional.

Qui sommes-nous?

■ Avec plus de 2000 agents représentant ses 47 États membres, le Conseil de l'Europe est une organisation multiculturelle. Nous œuvrons à une meilleure protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit. Nos trois valeurs fondamentales - **le professionnalisme, l'intégrité et le respect** - guident notre façon de travailler.



Le [Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe](#) est un organe consultatif du Comité des Ministres et de l'Assemblée parlementaire, composé de 324 représentants des collectivités locales et régionales et qui veille au respect de la Charte européenne de l'autonomie locale dans les 47 États membres. Dans le cadre de son activité de suivi, le Congrès observe également les élections locales et/ou régionales et prépare des rapports et des recommandations à l'intention du Comité des Ministres.

Dans le cadre des priorités du Conseil de l'Europe, le Congrès a pour mission d'assurer la participation des collectivités locales et régionales à la mise en œuvre de l'idéal d'unité européenne, tel que défini par l'article 1 du Statut du Conseil de l'Europe et de soumettre des propositions au Comité des Ministres afin de promouvoir la démocratie locale et régionale.

Le Congrès promeut également la coopération entre les collectivités locales et régionales en contribuant aux plans d'action du Conseil de l'Europe et à sa politique envers les régions voisines en ce qui concerne les questions ayant une dimension locale et/ou régionale. Dans le cadre de la politique générale des relations extérieures du Conseil de l'Europe, il travaille en étroite coopération avec les organisations nationales et européennes représentant les collectivités locales et régionales des États membres du Conseil de l'Europe, et avec le Comité européen des régions de l'Union européenne.

Le Secrétariat du Congrès est composé d'environ 35 membres du personnel sous la supervision de son/sa Secrétaire général/e et de son directeur.

Votre rôle

■ Élu/e par le Congrès et agissant sous l'autorité de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, vous veillerez au bon fonctionnement du Congrès et de ses organes et à l'accomplissement de son mandat, en apportant un soutien à ses différents organes. Vous serez plus particulièrement chargé/e de :

- ▶ contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des priorités et de la stratégie du Congrès et de ses principaux objectifs ;
- ▶ conseiller les différents organes du Congrès (à savoir le Président, le Bureau, les Chambres, le Forum statutaire, les commissions statutaires et les groupes de travail) ;
- ▶ assurer la visibilité du Congrès, en étroite coopération avec son Président ;
- ▶ nouer et maintenir des contacts aux plus hauts niveaux ;
- ▶ assurer le bon fonctionnement du Congrès et de ses organes ainsi que le suivi de leurs décisions ;
- ▶ conseiller la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe et, en tant que de besoin, les Délégués des Ministres et l'Assemblée parlementaire sur toutes les questions entrant dans le cadre des attributions et de la mission du Congrès, telles que définies dans sa Charte ;
- ▶ veiller à l'établissement de relations constructives entre le Congrès et ses partenaires institutionnels au Conseil de l'Europe (notamment l'Assemblée parlementaire, le Comité des Ministres, la Cour européenne des droits de l'homme et la Commissaire aux droits de l'homme), ainsi que ses délégations nationales, ses groupes politiques et ses partenaires extérieurs, en particulier les associations nationales et internationales de collectivités territoriales et le Comité des Régions de l'Union européenne ;
- ▶ encourager la coopération avec d'autres secteurs du Conseil de l'Europe intervenant dans des domaines connexes afin de développer des activités communes ;
- ▶ gérer efficacement les ressources humaines et financières du Congrès, en dirigeant son Secrétariat et en en assurant le leadership ;
- ▶ veiller à l'application de processus et de procédures efficaces et orientés vers les résultats tout en favorisant la communication interne et en misant sur la coopération et l'esprit d'équipe pour instaurer un environnement de travail harmonieux ;
- ▶ promouvoir les valeurs du Conseil de l'Europe à l'intérieur et à l'extérieur de l'Organisation.

Ce que recherche le Congrès


■ Au minimum, vous devez :

- ▶ être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou posséder une qualification équivalente à un master dans un domaine pertinent. A titre exceptionnel, le diplôme peut être remplacé par une expérience professionnelle d'un niveau équivalent ;
- ▶ avoir au moins 10 ans d'expérience pertinente, en particulier dans des postes de gestion à haut niveau, dont une expérience de la gestion des ressources humaines et financières, de préférence dans un contexte international ;
- ▶ avoir une vaste expérience des domaines d'activité du Congrès ;
- ▶ avoir une très bonne connaissance de l'une des deux langues officielles (français ou anglais) et une bonne connaissance de l'autre ;
- ▶ être ressortissant/e de l'un des 47 États membres du Conseil de l'Europe.

■ Démontrez que vous possédez les compétences suivantes :

- ▶ Expertise professionnelle et technique :
 - bonne connaissance du Conseil de l'Europe et du fonctionnement des organisations internationales ;
 - connaissance approfondie de l'autonomie locale et régionale.
- ▶ Vision et réflexion stratégique

- ▶ Leadership
- ▶ Management d'équipe(s)
- ▶ Résilience
- ▶ Analyse et résolution des problèmes
- ▶ Communication
- ▶ Capacité à faire preuve d'influence

Veillez vous référer au
[Répertoire des
Compétences](#)
du Conseil de l'Europe
 - 1,6Mo

■ Les compétences suivantes seraient un atout :

- ▶ Capacité à négocier
- ▶ Capacité à bâtir des relations
- ▶ Sens de l'initiative
- ▶ Expertise professionnelle et technique :
 - connaissance générale des activités d'autres secteurs du Conseil de l'Europe.

Ce que nous offrons

■ En cas de réussite, un emploi de grade A7 pourra vous être proposé. A Strasbourg, vous percevrez un salaire mensuel de base d'un montant de 13 536 euros brut, exonéré de l'impôt national sur le revenu. D'autres indemnités pourront compléter ce salaire, selon votre situation personnelle, et vous serez affilié/e au régime de pensions du Conseil de l'Europe. Vous bénéficierez également d'une couverture médicale privée.

■ Le Congrès élit son/sa Secrétaire général/e pour une durée de cinq ans, renouvelable, sans qu'il/elle puisse toutefois dépasser la limite d'âge en vigueur pour les agents du conseil de l'Europe. Vous seriez invité/e à prendre vos fonctions le 1^{er} novembre 2022.

■ Vous trouverez des informations détaillées sur les conditions d'emploi, y compris sur les salaires, les indemnités, le régime de pensions et la couverture sociale sur notre [site de recrutement](#). Tout changement éventuel à ces dispositions sera dûment répercuté sur ce site et pris en considération au moment de l'offre d'emploi.

Modalités de candidature et de sélection

■ La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **5 janvier 2022 (minuit heure française)**. Les actes de candidature doivent être rédigés **en français ou en anglais** et soumis par le biais du système de candidature en ligne du Conseil de l'Europe. En vous connectant à notre site www.coe.int/jobs, vous pouvez créer et soumettre votre candidature en ligne. Veuillez remplir le formulaire de candidature en ligne en fournissant toutes les informations demandées et en expliquant dans quelle mesure vos compétences font de vous le/la meilleur/e candidat/e pour cet emploi. Rédiger sa candidature prend en général plusieurs heures, veillez donc à prendre cet élément en considération lorsque vous postulez.

■ Seul/e-s les candidat/e-s considéré/e-s comme correspondant le mieux aux critères de l'avis de vacance seront retenu/e-s pour l'étape suivante de la procédure de recrutement.

■ Cette procédure de recrutement est organisée conformément à **l'article 26 du Règlement sur les nominations** (Annexe II du Statut du Personnel), à **l'article 15 de la Charte du Congrès** ainsi qu'à **l'article 95 de ses Règles et procédures**. La prochaine élection aura lieu au cours de la 43^{ème} session plénière du Congrès qui se tiendra du 25 au 27 octobre 2022. La Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe formule un avis sur les candidat/e-s avant l'élection et nomme officiellement le/la candidat/e élu/e.

■ En tant qu'employeur qui promeut l'égalité des chances, le Conseil de l'Europe encourage à se porter candidate toute personne ayant les qualifications exigées, sans distinction de sexe, de genre, de situation maritale ou parentale, d'orientation

sexuelle, d'origine ethnique ou sociale, de handicap, de religion ou de convictions. Dans le cadre de sa politique, le Conseil de l'Europe tend à assurer une représentation paritaire des femmes et des hommes employés par catégorie et par grade. Conformément à cette politique, la préférence, à égalité de mérites, est donnée aux candidats du sexe sous-représenté. Au cours des différentes étapes de recrutement, des mesures spécifiques peuvent être prises pour assurer l'égalité des chances des candidats handicapés.

■ L'âge de départ à la retraite au Conseil de l'Europe est statutairement fixé à 65 ans.